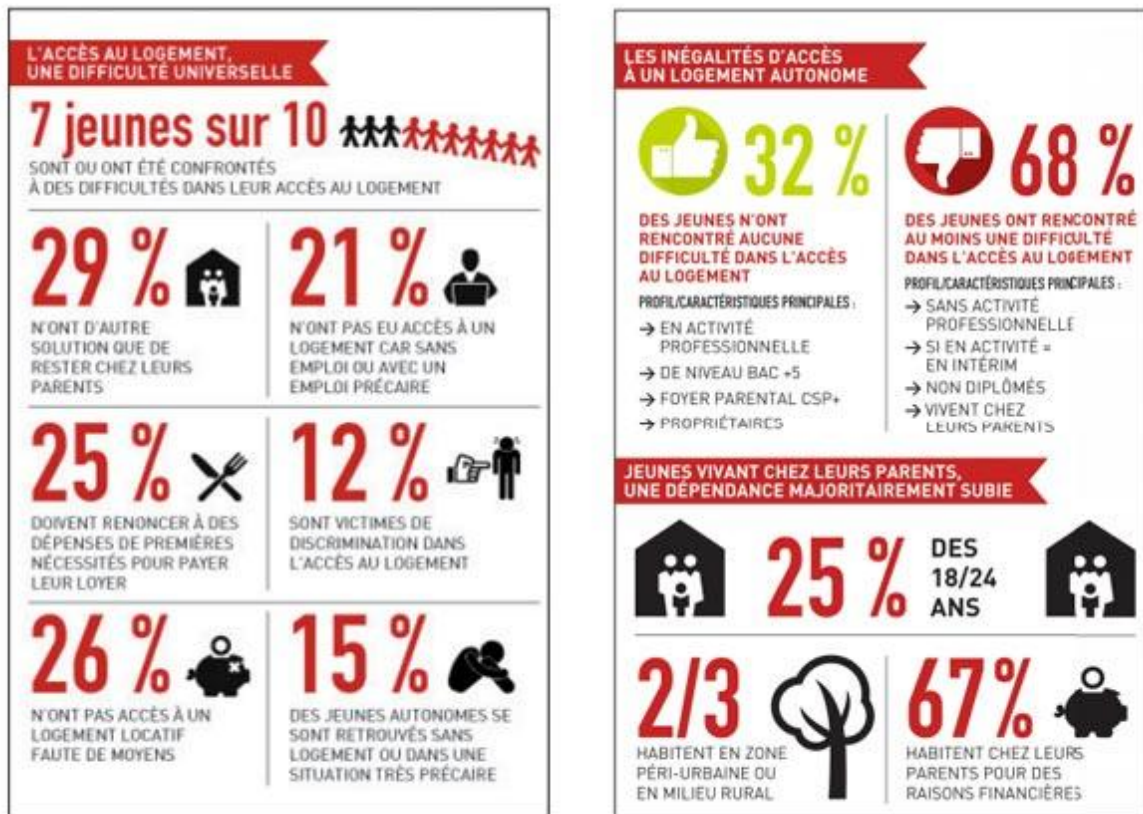


Contexte professionnel n°1



Entre 18 et 30 ans, 62% des jeunes en France ont des difficultés à se loger : c'est le constat pas très encourageant que fait l'Association de la fondation étudiante pour la ville en mars 2015.

Ce n'est pas un secret, mais c'est désormais une certitude : les moyens financiers des jeunes sont bien souvent insuffisants pour accéder à la location. 26% d'entre eux ne peuvent y prétendre, et **un jeune sur 10 s'est déjà retrouvé sans logement** ou en situation précaire.



(Source : Observatoire de la jeunesse solidaire de l'Afev)

Devant cette situation, le recours à l'aide familiale est encore fréquent :

- 29% des jeunes qui ont eu du mal à se loger ont dû rester chez leurs parents
- 19% de ceux et celles qui ont dû vivre chez leurs parents le font par obligation, et 66% déclarent que c'est parce qu'ils n'ont « pas trouvé d'autre solution »
- 28% des 18-24 ans sont hébergés gratuitement, par leurs parents, des amis, ou de la famille
- Quant à ceux et celles qui ont effectivement un logement, 18% reçoivent une aide financière de leur famille.

Situation professionnelle :

Simon et Myriam, âgés respectivement de 23 et 25 ans, sont un jeune couple qui vit encore chez leurs parents. Ils veulent depuis plusieurs années prendre un appartement ensemble mais ont beaucoup d'appréhensions pour assumer financièrement cette vie à deux.

Simon travaille dans un fast-food, en parallèle de ces études à la Fac de Commerce et Myriam, qui a passé son BAFA, travaille également tous les mercredis dans un centre de loisirs.

Ils commencent leurs recherches pour trouver un appartement qui leur convienne et qui soit dans leur budget. On leur a conseillé de se méfier du montant des charges et de ce qu'elles contiennent et de bien se renseigner sur les aides auxquelles ils peuvent prétendre.

En tant que titulaire du Bac Pro SPVL, vous devez être capable d'informer ces deux jeunes sur leur projet de logement.

PSE

- Rappels Module 8 : Analyse d'un risque professionnel
- Module 9 : Cadre réglementaire de la prévention dans l'entreprise
- ➔ Cadre juridique de la prévention
- ➔ Acteurs de la prévention dans l'entreprise
- ➔ Organismes de la prévention
- ➔ Accidents du travail et maladies professionnelles

S1 – Connaissances des publics :

L'adolescent

- Précarité chez les jeunes
 - Les jeunes adultes et les adultes
 - Les personnes en situation de précarité
 - Processus d'exclusion et de marginalisation (TD 25)
- (Possible rappel sur population active et inactive / Chômage chez les jeunes)

S2 – Milieux professionnels et Modes d'intervention

- La commune et ses compétences
- Service public et secteur public
- Les organismes et les entreprises (TD 10-11 livre S2)
- Services d'urgence et de sécurité (TD 15)
- Services pour l'emploi et l'insertion (TD 16)
- Foyers de jeunes travailleurs
- Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale

Contexte professionnel n°1

Précarité et logement chez les jeunes

S 3 – Cadre juridique appliqué aux interventions professionnelles

- Les différents types de responsabilité
- Les contrats
- Les assurances

A2 – Activités d'animations participant à la socialisation et au développement de la citoyenneté

Journée du refus de la misère (17 octobre)

S4 – Techniques de communication et de médiation sociale

Lettre de remerciements PFMP
4

G2 – Gestion du patrimoine locatif

SG2 -

- **Les Bailleurs**
 - ➔ Logement social
 - ➔ Secteur privé
- **Les charges récupérables et les réparations locatives**
- **Les charges complémentaires au logement**
 - ➔ Gaz, électricité, eau
 - ➔ Assurances
 - ➔ Taxes (taxe d'habitation, taxes ordures ménagères, ...),
- **Les aides financières liées au logement**
 - ➔ Allocation de logement sociale
 - ➔ Allocation de logement familiale
 - ➔ Aide personnalisée au logement
 - ➔ Dispositifs d'aide complémentaire : fonds de solidarité logement, loca-pass)